

Chapitre 4 : Une perquisition instructive mais dérangeante

Nonobstant, une mise qui semblait somme toute peu compatible avec la situation et avec la fonction qu'il exerçait, l'inspecteur Carette était un méthodique. Il avait été à bonne école en faisant un stage au « 36 » pendant ses études de droit à Assas ; profitant d'un passe-droit obtenu grâce à son père, haut fonctionnaire au ministère, on ne savait plus lequel. Par ailleurs, il avait une revanche à prendre avec l'institution policière. Il avait récemment défrayé la chronique lors de sa première affectation en entretenant une amourette avec la femme du commissaire de.... L'affaire avait fuité ce qui lui avait valu non seulement un entrefilet sibyllin dans le journal local - hélas, tout le monde s'y était reconnu - mais surtout une sanction disciplinaire, un déplacement, bien réel, à Apt au pied du Luberon, région qu'il avait découverte en lisant son ordre de transfert. Maugréant contre cet exil vers les « Indes profondes », injuste à ses yeux d'autant qu'il le séparait de ce qu'il appelait « ses petites dames de cinq à sept », il avait pris rapidement possession de son nouveau poste en se faisant fort d'obtenir dans les plus brefs délais, mais il avait conscience que cela prendrait sans doute quelques années, une promotion, gage de changement d'affectation ; pour l'heure il avait mis dans sa poche la demoiselle de l'accueil du commissariat. On ne se refait pas !

Cette enquête tombait à pic pour marquer son nouveau territoire, il allait la mener au pas de charge. Une bonne « perquisse » en l'absence du commissaire, qui ne travaillait jamais le week-end, pouvait jeter les bases d'une investigation rapide et concluante. Ce commissaire, d'ailleurs, ne lui disait rien qu'y vaille. Lointain dans son approche des hommes, souvent absent de son bureau, ce qui lui avait valu de la part de ses équipes qui ne l'estimaient guère, le surnom de « Courant d'air ». Par ailleurs, il avait cette façon de laisser entendre que... à tout bout de champ, au moment où la situation politique se tendait à nouveau sur l'Algérie. Les promesses, mal comprises, faites du haut d'un balcon d'Alger par le Général, deux ans auparavant, restaient en travers de la gorge des partisans de l'Algérie française et de l'OAS, et l'arrivée de Pieds-noirs dans la région compliquait encore la situation.

Carette laissa le soin de l'inspection à ses subalternes. Il avait toujours eu en horreur les lieux confinés. Et puis la poussière ! Puis préparant déjà une enquête de proximité, il se réserva la responsabilité d'interroger les personnes présentes avant l'arrivée du commissaire ; la perspective de lui couper l'herbe sous les pieds ne lui était pas désagréable.

La perquisition donna lieu à une véritable procession. Les deux policiers requis en tête, un inspecteur principal proche de la retraite à la tonsure de moine, qui se contentait désormais des seconds rôles et avait laissé Carette prendre le pas sur lui, et un jeune officier de police, frais émoulu de l'école ; les deux hommes étaient suivis par l'économiste, le mouchoir à la main comme un enfant traînant son doudou, sa femme qui avait rejoint le groupe in-extremis, cela nourrirait ses conversations de marché ; le tout précédé par le concierge qui s'était muni des clés réunies comme une grappe de raisin dans un trousseau volumineux qui le faisait passer en ces lieux peu éclairés pour un gardien de prison.

Il est vrai que l'endroit était impressionnant, un peu lugubre peut-être. Collège à l'origine, l'école s'était installée dans le couvent des Cordeliers après la Révolution. Célèbre dans la région pour les reliques de saint Elzéar de Sabran qu'il abritait et pour y avoir vu un pape et une reine de France s'y recueillir, il faisait figure de « vaisseau amiral » regroupant à

l'origine l'église et la maison conventuelle dominant les quartiers de la vieille ville, dans un dédale de rues où l'on avançait à pas retenus, butant sur les pavés descellés par la sécheresse de l'été et les premiers orages de l'automne. Il avait fallu après la guerre « pousser les murs » pour accueillir les enfants de ce qu'on n'appelait pas encore le baby-boom. La nomination du nouveau chef d'établissement, coïncidant avec la mise en place de préfabriqués, n'était pas anodine. Il s'agissait de confier à une main ferme la mutation du collège en lycée.

Dans un halo de murmures échangés, l'étonnant cortège progressait. On avait commencé par les combles, idée saugrenue, mais il fallait bien commencer par quelque chose. La proposition venait de madame Coste pour ménager son mari d'économe, en délicatesse avec ses jambes. La gravité le ferait descendre en dernier ressort plus aisément vers les caves et ménager un cœur dont le fonctionnement en disait long sur la diététique du personnage.

Rien n'attirait l'attention dans ces espaces clos échappant à la sphère privée des privilégiés qui habitaient l'établissement si ce n'est les tableaux des célébrités du collège. Cela fleurait bon l'encaustique, monsieur Amrouche n'y était pas allé de mainmorte, la rentrée devait être irréprochable à tous les niveaux avait dit le proviseur.

On traversa rapidement le dortoir de internes, encore vide puis on descendit au deuxième étage. D'un côté, l'appartement très envié, on disait « les appartements », vue la superficie, environ 250 m², couvrant tout l'étage, occupés par le proviseur et sa famille ; en face, sur le même palier, ceux de l'économe, du surveillant général et quelques chambres pour les surveillants, vides elles aussi. Rien. Les salles de classe et les bureaux de l'administration occupaient le premier étage et le rez-de-chaussée. On les visita rapidement. On passa ensuite, après avoir dépassé un cagibi servant de logement au concierge qui donnait à ce dernier d'avoir vue sur la rue et sur l'entrée, aux caves, sorte de lieux hugoliens dans cette cathédrale où étaient empilés les vestiges surannés des décennies passées : tables abîmées par des générations d'élèves, chaises unijambistes, vieux tableaux noirs devenus maronnasses, manuels jaunis. Chacun dans la procession glissait machinalement un œil, par acquis de conscience, puis le concierge refermait la porte dans un grincement sec. On aurait dit la visite d'un appartement à rafraîchir.

L'attention du groupe fut brusquement attirée par une porte qui battait au fond du couloir, dans l'encoignure de laquelle apparut un chat roux efflanqué, que monsieur Coste crut reconnaître comme le chat de Julie, la fille du proviseur. Comme le proviseur était allergique aux poils du matou, on laissait à l'animal la liberté de vaquer à ses occupations en dehors de l'appartement et de se nourrir des souris des bas-fonds, économisant le prix des boîtes de « ronron » dont les vieux écartés des bienfaits de la croissance se nourrissaient faute de mieux. Surpris par le groupe, le chat miaula puis glissa entre les jambes de madame Coste qui ne put réprimer un haut le corps et un petit cri qui tranchait avec le silence observé jusqu'alors dans la crypte.

Tout le monde se précipita à l'entrée de la cave : « lumière », cria-t-on au concierge qui, dans la précipitation s'était trompé de bouton. La lueur de la lampe balaya enfin le réduit. Ô stupeur, il y avait une gamelle d'eau, les restes d'un repas frugal, des liens coupés, un bâillon encore noué, enfin un vieux matelas défoncé et couvert de sang. Le crime avait été commis dans l'enceinte de l'établissement. Ici, une personne avait été détenue, torturée et sans doute tuée. Un des agents de police décida de remonter quatre à quatre les marches pour prévenir l'inspecteur, suivi par le reste du groupe alors que son collègue, plus âgé,

protégeait l'accès à ce qui apparaissait désormais comme le lieu du crime, se ménageant un aller-retour inutile.

Chacun était plongé dans ses pensées, transis par la découverte macabre. Seul monsieur Amrouche restait de marbre. Kabyle, il avait dû fuir l'Algérie. Pris entre l'armée française et le FLN, il avait compris que cette guerre signifiait pour les Kabyles, ces « Kurdes d'Algérie », la fin d'une autonomie protégée par la France. Il était donc parti s'installer dans le Sud de la France, laissant sa famille au bled ; et d'expérience, le mutisme était, pour lui, outre une seconde nature, la meilleure précaution pour ne pas avoir d'ennuis. Il se doutait qu'en découvrant le lieu du crime, il prêtait le flanc à la critique du proviseur qui pouvait lui reprocher de ne s'être aperçu de rien dans ce qui était, après tout, son domaine, et à l'investigation d'un policier pour qui toute personne appartenant au lycée était désormais un coupable potentiel, enfin à la vindicte de ceux pour qui tout Algérien, fût-il kabyle, était potentiellement un terroriste à éliminer.

Après un bref conciliabule, Carette, vu les proportions prises par le crime, décida de réveiller le commissaire pour lui rendre compte. Cela tombait bien, le proviseur put enfin se prévaloir de le connaître ; par ailleurs la seule ligne téléphonique qui permettait de joindre l'extérieur était dans son bureau. Les deux hommes y montèrent donc, Jean-Baptiste craignant que l'inspecteur, par zèle, n'ouvre ses tiroirs et ne trouve la boîte de cartouches.

Carette appela le commissaire à son domicile, le réveillant à cinq heures du matin. Le compte-rendu qu'il fit au commissaire fut succinct mais précis, il attirait son attention sur la nécessité de se rendre au lycée d'urgence. Le proviseur, resté debout à l'entrée de son propre bureau, était assailli par des pensées contradictoires. Une sorte de sidération s'était d'abord abattu sur lui, la double découverte de la victime dans le réfectoire et de la cave où il avait été probablement détenu et plus encore ... le proviseur n'osait imaginer ce qui pouvait s'y être passé. Le lycée se retrouvait au cœur d'un drame à la veille de la rentrée. Cela allait donner une publicité dont il aurait aimé se passer à quelques années de la fin d'une carrière dont il n'avait qu'à se féliciter. Il entendait déjà les chuchotements sur son passage, les propos écourtés, il voyait les regards par en dessous. A cela, s'ajoutait le pistolet que lui avait donné le commissaire. Le proviseur se demandait dans quelle intention l'arme lui avait été confiée, par un ami, certes, mais aussi un commissaire de police. Quelle imprudence de la part de ce dernier mais aussi de sa part, une arme ce n'était pas anodin ! Or il l'avait acceptée comme s'il s'agissait d'une bonne bouteille... Quelle inconséquence ! Une vraie question taraudait son esprit : était-ce l'arme du crime ? Il décida pour éclairer sa lanterne et se rassurer de se rapprocher, sitôt la communication terminée, du bureau et de vérifier si la boîte de cartouches était complète. La manœuvre fut difficile car le clampin, c'est comme cela que le proviseur appelait le jeune inspecteur, avait pris un malin plaisir à se pavaner dans son fauteuil, semblant en faire son quartier général. Un départ précipité de l'inspecteur vers la salle de réception où était réuni son staff afin de les préparer à l'arrivée imminente du commissaire, lui permit d'accéder au tiroir.

Fébrilement il ouvrit la boîte, les cartouches s'éparpillèrent sur le parquet, on aurait dit des billes rebondissant sur un carrelage. A quatre pattes, le proviseur récupéra les balles. C'était une petite boîte en carton fort avec l'indication « munitions pour 6.35 : 24 unités ». Il vida la boîte il les compta un... deux..., trois... quatre... vingt-trois ..., les recompta minutieusement, un... deux ... trois... quatre... vingt-trois. Il en manquait une. Il remit le tout dans sa poche, et, le visage blême, s'achemina vers la salle de réception. Le ciel

semblait lui être tombé sur la tête. Le mince espoir auquel il se raccrochait tenait dans l'arrivée imminente d'André, sa maison n'était pas si loin du lycée, cela ne saurait tarder. Il saurait, lui, trouver une explication à tout cela, mettant fin au cauchemar.

A suivre...